

# LES AIDES de la rentrée



## AAJ :

### Aide à l'Autonomie des Jeunes

Ayants droit : Étudiants contrat pro / demandeurs d'emploi de 20 à 26 ans ou à partir de 18 ans si dernier enfant à charge. Montant mensuel de **20€ à 180€** d'octobre à septembre (année universitaire) en fonction du coefficient social. Seuil Ressources CS ≤ 22500



## CVEC :

### Contribution Vie Étudiante et de Campus

Ayants droit : Étudiants de - 26 ans soumis au paiement de la Contribution Vie Étudiante. Sous condition de ressources. Participation de **70 à 100%** du montant, en fonction du coefficient social.



## Soutien scolaire

Cours en ligne ou à domicile, Pour tous à partir de 6 ans, sous condition de ressources. Participation de **30% à 100%** du montant de la facture en fonction du coefficient social.



## Aide à l'installation

Cette aide forfaitaire de **200€** peut être versée pour vous accompagner dans toutes les dépenses liées à votre installation (achat de matériel, déménagement, loyer ou charges).

*Pour les agents (tous types de contrats) de 18 à 26 ans dont le coefficient social est inférieur à 10 000€.*



## Aide Jeunesse

Participation forfaitaire de **15€ à 40€** en fonction du coefficient social pour toute adhésion / inscription à un club, une association, une école sportive, une école de musique.

*Pour les enfants de moins de 18 ans.*



## Aide au Bilan

Cette aide permet de financer des bilans de neuropsychologie, psychomotricité et/ou ergothérapie non pris en charge par la Sécurité sociale ou un organisme mutualiste. Participation de **45€ à 150€** en fonction du coefficient social.

*Pour les enfants de 3 à 16 ans.*



## Assurances scolaires, Assurances habitations étudiants :

Plus d'infos sur [www.ccas.fr](http://www.ccas.fr)

### VOUS ÊTES NOUVELLE EMBAUCHÉE ET VOUS VENEZ DE CRÉER VOTRE DOSSIER AUPRÈS DE LA CMCAS PAYS DE SAVOIE ?

Vous bénéficiez d'une réduction de 25€ sur une des activités de la CMCAS de votre choix !